

MÉMOIRE

DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ
BEAUCE-SARTIGAN, ROBERT-CLICHE ET LA NOUVELLE-BEAUCE

DÉPOSÉ À

LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONCERNANT LE
PROJET DE LOI 2

Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73 de
Beauceville à Saint-Georges.

3 MAI 2011

Le prolongement de l'Autoroute 73 faisant l'objet du présent projet de loi traverse les municipalités de Beauceville, de Notre-Dame-des-Pins, de Saint-Simon-les-Mines et de Saint-Georges. Les territoires de deux (2) MRC, la MRC Robert-Cliche et la MRC Beauce-Sartigan, sont donc directement concernés. Cependant, le présent mémoire est déposé solidairement par les trois (3) MRC de la Beauce, car les Conseils des maires des trois (3) MRC, c'est-à-dire les MRC Robert-Cliche, Beauce-Sartigan et La Nouvelle-Beauce, considèrent le projet de l'autoroute 73 comme un tout : les résidents de Sainte-Marie, de Saint-Joseph-de-Beauce et de Beauceville, tout autant que ceux de Saint-Georges, ne seront satisfaits que lorsque le projet sera réalisé dans son entièreté. D'ailleurs, le développement du cœur de la Beauce est tributaire d'une liaison efficace entre les deux pôles économiques de notre région.

« Il y a longtemps qu'on parle d'une autoroute pour desservir la région de la Beauce et ayant son origine dans la région métropolitaine de Québec... ». Cette affirmation est tirée d'une étude produite par le ministère des Transports du Québec en 1973. Presque 40 ans plus tard, le pôle principal de la Beauce, qu'est Saint-Georges, rêve toujours à être relié au réseau autoroutier québécois. Pour une société soucieuse de bien occuper son territoire, comment expliquer un tel état de choses?

Dans ce contexte, il faut comprendre l'état d'exaspération dans lequel se trouve la population beauceronne qui espère, depuis fort longtemps, obtenir l'aboutissement de ce dossier. On ne compte plus les demandes répétées adressées aux autorités gouvernementales au fil des années à cet égard. Il va donc de soi que l'objectif de notre mémoire est de réclamer à nouveau la finalisation de l'autoroute 73 dans les meilleurs délais. D'ailleurs, personne ne met en doute la pertinence de l'autoroute : comment peut-on alors justifier que l'un des deux pôles dont la présence est à l'origine du projet ne puisse pas encore en bénéficier aujourd'hui après tant d'années?

Il nous peine de devoir ramener devant vous aujourd'hui les arguments qui ont maintes fois été signifiés tout au long de ces années pour justifier la présence de l'autoroute.

La réalisation d'une infrastructure routière de ce type représente un atout exceptionnel pour l'économie d'une région. Il n'est donc pas étonnant que l'autoroute 73 ait été identifiée comme prioritaire lors de la tenue du sommet socio-économique régional de Chaudière-Appalaches tenu en 1990. Tous les organismes de développement économique du territoire ont d'ailleurs indiqué à maintes reprises leur appui inconditionnel à la finalisation de l'autoroute. Nous considérons notre région comme sous-développée en matière de lien routier rapide et rappelons que la réalisation à court terme de cette artère névralgique jusqu'à Saint-Georges est un enjeu majeur pour la survie, la croissance et le développement économique de la Beauce et de ses PME, surtout en ces années très difficiles. La fluidité des déplacements est aujourd'hui reconnue comme primordiale dans le domaine du commerce, du tourisme et du transport des marchandises et des personnes. À cet égard, la Beauce est présentement nettement désavantagée. Au niveau de la démographie, la présence de l'autoroute devient également un facteur important d'attraction et de rétention de la main d'œuvre.

Outre l'aspect économique, la sécurité routière représente une préoccupation constante pour les élus de la région. En effet, il nous apparaît évident que la désuétude de la route 173 accroît les risques potentiels d'accident. Cette problématique est d'ailleurs soulevée à l'intérieur des schémas d'aménagement et de développement de nos MRC respectives, documents qui ont fait l'objet de consultations populaires et qui ont été soumis à l'approbation populaire.

Je me dois également de porter à votre attention que la ville de Saint-Georges est le siège du seul Cégep de la région et du Centre universitaire des Appalaches et que la Commission scolaire de Beauce-Etchemins y offre une quantité significative de cours en formation professionnelle. À cet égard, la fluidité des déplacements représente également un enjeu.

Il faut rappeler que le gouvernement vise à produire une approche d'occupation des territoires qui soit véritablement en lien avec les attentes et les besoins des populations. Cette approche doit intégrer, de manière cohérente, les multiples interventions de l'État de manière à avoir une portée maximale sur l'avenir et le développement territorial. En ce sens, la finalisation rapide de l'autoroute est impérative.

Il ne fait aucun doute pour les organisations que nous représentons que dans ce type de dossier, le bien collectif doit prévaloir sur le bien individuel. Nous croyons que le gouvernement a agi en bon père de famille : plusieurs scénarios ont été envisagés, plusieurs études ont été produites, le gouvernement a consulté, reconsulté et re-reconsulté. De par son expertise, il a tenté de mettre en œuvre ce projet de façon optimale dans une perspective de développement durable. Les Beaucerons estiment que la prise de décision s'impose et qu'à cette fin les autorités gouvernementales disposent de toute la légitimité nécessaire pour procéder.

Mesdames, messieurs les députés il y a consensus régional provenant de tous les milieux sur la nécessité de terminer une fois pour toutes le tronçon autoroutier qui permettra enfin la réalisation de ce projet maintes fois promis, et ce, depuis près de 40 ans! Le gouvernement ne peut plus reculer, il doit adopter le présent projet de loipour terminer un mandat entrepris de longue date. Nous le répétons : FINI les promesses; les Beaucerons veulent du concret : une autoroute.

En terminant, je ne peux vous cacher le fait qu'il est difficile pour nous de ne pas comparer ce dossier à celui de l'autoroute des Bleuets, l'autre extrémité de l'autoroute 73, où des centaines de millions de dollars ont été investis dans le temps de le dire et où les travaux de construction

se réalisent pratiquement à la vitesse de l'éclair. À cet égard, les Beaucerons se demandent s'ils sont des citoyens de second ordre.



Luc Lemieux
Préfet de la MRC de Beauce-Sartigan



Jean-Rock Veilleux
Préfet de la MRC Robert-Cliche



Richard Lehoux
Préfet de la MRC La Nouvelle-Beauce